

2A'S PARTNERS

société par actions simplifiée unipersonnelle

capital social : 1000 €

siège social : 1 ANCIEN CHEMIN DE SAINT PRIVAT 34150 ARBORAS

immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 990 444 796

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an Deux mille vingt-cinq,

Le dix décembre,

A 10 heures,

L'associé unique de la société 2A'S PARTNERS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, divisé en 1000 actions, s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé présent en entrant en séance.

L'associé unique est présent :

- Monsieur Aurelien Auglans, propriétaire de 1000 actions en pleine propriété.

seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des actions composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Aurelien Auglans, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Validation de la désignation d'un Commissaire aux apports chargé d'apprécier la valeur de l'apport en nature des 500 parts sociales détenues en pleine propriété par Monsieur Aurelien Auglans dans la société SARL ALETIA et validation du rapport du Commissaire aux apports déposé au greffe du tribunal de commerce de Montpellier en date du 2 décembre 2025,

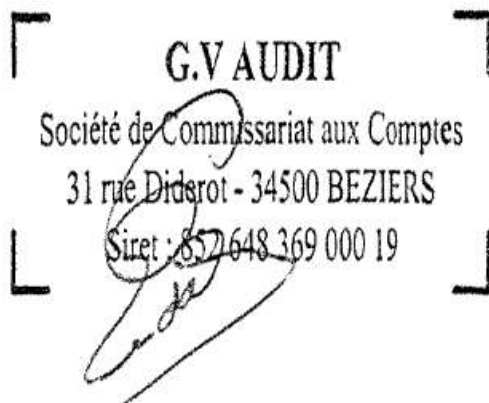
- Approbation de l'augmentation du capital social d'un montant de 160 000 euros par voie d'apport en nature, de son évaluation et de sa rémunération
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président rappelle que le rapport du Commissaire aux Apports a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Montpellier le 2 décembre 2025, soit huit jours au moins avant la présente Assemblée.

Le Président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de valider la désignation de G.V AUDIT en qualité de Commissaire aux apports chargé d'apprécier la valeur de l'apport en nature des 500 parts sociales détenues en pleine propriété par Monsieur Aurelien Auglans dans la société SARL ALETIA.



G.V AUDIT avait fait savoir par avance qu'il acceptait la mission qui lui a été confiée.

L'associé unique décide de valider le rapport du Commissaire aux apports déposé au greffe du tribunal de commerce de Montpellier en date du 2 décembre 2025.

La résolution est adoptée à l'unanimité ;

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de 160 000 euros pour le porter de 1 000 euros à 161 000 euros au moyen de la création de Cent Soixante Mille actions nouvelles (160 000) de la société 2A'S PARTNERS d'une valeur nominale d'un Euro (1 €) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1001 à 161 000 et attribuées à Monsieur Aurelien Auglans.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital dont il s'agit, décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts.

La résolution est adoptée à l'unanimité ;

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes les formalités requises en conséquence des présentes, notamment les formalités d'enregistrement aux impôts, de déclaration, et de publicité.

La résolution est adoptée à l'unanimité ;

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par e-acte d'avocat sous signatures privées.

Monsieur Aurelien Auglans
Associé unique et Président

Document signé : PV AGE 101225_A-193729-1012.pdf

Nombre de pages du document : 4 **Signatures :** 1

Réf: A-193729-1012

Emetteur :

Laëtitia RETY FERNANDEZ
retyfernandez.avocat@free.fr

Signé par	Signature
Aurélien Auglans	10-12-2025 13:28

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"